

SÉANCE DU 31 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq le trente et un mars à vingt heures trente le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Antton CURUTCHARRY

Etaient présents :

Mme ARANGOITS Isabelle M. BIBES Jean Paul, M. BIDART Pierre Dit Betti, M. CLAUZEL Sébastien, M. COSCARAT Jean Michel, M. CURUTCHARRY Antton, Mme DEGUIRAUD Hélène, Mme DUPUY Maddalen, Mme HARISTOY Marie-Agnès, M. ITHURBURUA Daniel, Mme JUANTORENA Annie, Mme MERCAPIDE Sandrine, M. MOCHO Frantxoa, Mme MOUSQUES Bernadette et M. OLÇOMENDY Betti

Procuration(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. BIBES Jean Paul

Date convocation : 25 mars 2025- Date d'affichage : 25 mars 2025

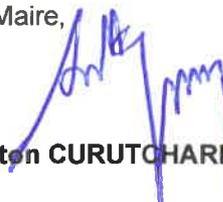
OBJET : APPROBATION DE LA CONVENTION DE SERVITUDES AVEC ENEDIS (PARCELLE AB 383) - NOMENCLATURE 9.1

Monsieur le Maire donne lecture de la convention de servitudes relative à la parcelle AB 383 et du plan annexé. Ouï l'exposé du maire te après en avoir délibéré, le Conseil municipal

- **ACCEPTE** que la parcelle cadastrée AB 383 soit grevée d'une servitude à titre gratuit, pour le passage d'une canalisation souterraine sous une longueur approximative de 2m
- **AUTORISE** le Maire à signer la convention ci-annexée

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,


Antton CURUTCHARRY



Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 15

Nombre de suffrages exprimés : 15

POUR :15

CONTRE :

ABSTENTION :

Acte rendu exécutoire Après publication ou notification le 07/04/2025

Et après transmission en sous-préfecture le 07/04/2025